

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 4 DECEMBRE 2018

OBJET : Convention de partenariat avec l'Agence de Développement Touristique de l'Aude.

L'an Deux Mille dix-huit, le mardi 4 décembre à seize heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Isabelle CHESA, Any BARTHES, Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN, Didier CARBONNEL, Jean Claude PISTRE, Christian Raynaud, Cathy FLOUTTARD, Hélène GIRAL, Hervé BARO, Tamara RIVEL.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs ; Eric MENASSI (supplée par Didier CARBONNEL), Régis BANQUET (supplée par Jean-Claude Pistre), Magali ARNAUD, Didier CODORNIU (supplée par Cathy FLOUTTARD), Patric ROUX (supplée par Hélène GIRAL), Chloé DANILLON, Jean-Noël LLOZE (donne pouvoir de voter en son nom à Tamara Rivel).

Secrétariat de séance : Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN

Considérant, la réalisation en 2012 d'une première enquête dédiée à l'observation de la clientèle touristique de la Cité Médiévale de Carcassonne et de l'Ensemble Monumental de Narbonne.

Considérant, les conventions de partenariat et leurs avenants successifs conclus en 2013 et en 2016 entre l'Agence de Développement Touristique de l'Aude, le Syndicat Mixte de l'Opération Grand Site Cité de Carcassonne (délibération 05-2016) et l'Office Municipal de Tourisme de Narbonne, visant à pérenniser le système de comptage mis en place en 2012.

Considérant, l'étude de redressement des comptages réalisée en 2016 / 2017 et la convention s'y rattachant.

Considérant, la délibération du Bureau de l'ADT de l'Aude du 30 octobre 2017, fixant le coût d'objectif prévisionnel de l'opération.

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir pérenniser le système de comptage par :

- Une contribution au financement du dispositif sur les années 2018-2020,
- Une assistance à maintenance sur site du dispositif de comptage qui s'avèrerait nécessaire.

Le montant total de l'opération est de 14 400€ TTC soit 4 800€TTC annuel. Cette somme est répartie selon les partenaires selon le plan de financement ci-après :

	Répartition financière 2018	Répartition financière 2019	Répartition financière 2020	Total 2018 - 2020
ADT de l'Aude	2 400 € TTC	2 400 € TTC	2 400 € TTC	7 200 € TTC
OGS Cité de Carcassonne	2 400 € TTC	2 400 € TTC	2 400 € TTC	7 200 € TTC
Total	4 800 € TTC	4 800 € TTC	4 800 € TTC	14 400 € TTC

Les modalités de paiement proposées à l'Assemblée délibérante sont les suivantes :

Exercice budgétaire	Montant à recouvrer	Date de facturation
2018	2 400 € TTC	octobre 2018
2019	2 400 € TTC	Juin 2019
2020	2 400 € TTC	Juin 2020

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur l'engagement des montants annualisés figurant au tableau.

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur Le Président,

Décide à l'unanimité :

- De renouveler la convention de partenariat avec l'Agence de développement Touristique de L'Aude,
- De contribuer au financement du dispositif sur les exercices de 2018 à 2020 comme référencé ci-dessus,
- D'inscrire la dépense de fonctionnement aux Budgets Prévisionnels.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Publication par affichage le :
Le Président

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

